



Nouvelle Aventure Junior

Fiche d'Inscription – PRINTEMPS – AUTOMNE

Photo
obligatoire

Veuillez remplir cette fiche dans son intégralité, de manière consciencieuse et lisible pour un suivi efficace de votre enfant.

LES DOSSIERS COMPLETS DOIVENT ÊTRE FOURNIS A L'ASSOCIATION AU PLUS TARD DEUX MOIS AVANT LE DEPART

Séjour

NOM DU SEJOUR

COMITE D'ENTREPRISE MAIRIE INDIVIDUEL

DATES : du / / au / /

NOM DU PARTENAIRE :

VILLE DE DEPART :

ASSURANCE ANNULATION : OUI NON

Enfant

NOM :

Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE : Fille Garçon

AGE : Ans

Passeport N° :

Mon enfant sait nager Oui Non

IMPORTANT

Aidez-nous à mieux connaître votre enfant (allergie, traitement médical, comportement, affinité avec un autre enfant, régime alimentaire, appréhensions ...) :

RESPONSABLE 1

RESPONSABLE 2

Père Mère Tuteur

Père Mère Tuteur

NOM & Prénom :

NOM & Prénom :

☎

☎

@

@

ADRESSE

ADRESSE

N° SECURITE SOCIALE

N° SECURITE SOCIALE

AUTRE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE : Tél :

PERSONNE AUTORISEE A RECUPERER L'ENFANT (si différente des responsables légaux) :

..... (attention prévoir **carte d'identité obligatoirement**)

Responsables légaux

- Après avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et accepter tous les termes, je soussigné(e), , responsable légal de l'enfant....., autorise celui-ci à participer au séjour de vacances Nouvelle Aventure Junior.
- J'autorise le directeur du séjour de vacances à faire soigner mon enfant, et en cas d'urgence, pratiquer les interventions chirurgicales conformément à l'avis du corps médical.
- Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant durant le séjour, à l'association Nouvelle Aventure Junior.
- Je m'engage à prendre à ma charge tous les frais occasionnés, notamment d'accompagnement, par le retour de mon enfant en cas d'exclusion du séjour.
- Mon enfant s'engage à respecter la charte de bonne conduite du séjour dans son intégralité (celle-ci sera expliquée le premier jour du séjour).
- J'autorise l'équipe encadrante a transporter mon enfant en minibus pour les besoins du séjour

Règlementation générale de la protection des données (RGPD)

- J'autorise le traitement et la diffusion des données personnelles de mon enfant, pour les besoins du séjour, et notamment aux membres de l'équipe encadrante ou aux différents prestataires (compagnies aériennes, hébergeurs, activités...).
- Je suis informé(e) que les données personnelles de mon enfant, peuvent être transmises à des prestataires hors de l'UE ou au sein de l'UE, pour lesquels la RGPD n'est parfois pas applicable.
- Je suis informé(e) de mon droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement de mes données personnelles. Ce droit s'exerce auprès du responsable de traitement, exerçant au service administratif de l'association : contact@naj-colo.com
- J'autorise le responsable de traitement à me recontacter à des fins administratives et/ou commerciales.

Je donne mon accord pour que mon enfant soit photographié ou filmé durant le séjour Oui Non

Fait à Le **Signature** (Faire précéder de la mention « Lu et approuvé » en toutes lettres) :

Séjours en France*

- Fiche d'inscription
- Photocopie du carnet de vaccinations à jour (à défaut certificat médical)
- Test anti-panique (uniquement pour les séjours avec activités aquatiques)

**ENVOYER VOTRE DOSSIER
COMPLET PAR MAIL OU PAR
COURRIER**

Séjours à l'étranger* (y compris séjours en Europe)

- Fiche d'inscription
- Photocopie du carnet de vaccinations à jour (à défaut certificat médical)
- Copie de la pièce d'identité de l'enfant (CNI ou passeport en cours de validité) Attention PASSEPORT en cours de validité pour les transports aériens
- Carte européenne d'assurance maladie pour les séjours en Europe
- Original de l'autorisation de sortie de territoire (Cerfa n° 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire de l'autorisation de sortie de territoire
- Formulaire ESTA pour les séjours aux Etats-Unis
- Test anti-panique (uniquement pour les séjours avec activités aquatiques)

ATTENTION PREVOIR L'ORIGINALE DE LA PIECE D'IDENTITE DE VOTRE ENFANT LE JOUR DU DEPART !



Charte

Nouvelle Aventure Junior

ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ DE NOUVELLE AVENTURE JUNIOR

Un choix de prestataires de qualité. Tous les centres d'accueil sont sélectionnés avec soin et sont généralement agréés par les services de Jeunesse et sports. Tous les prestataires d'activités doivent fournir une carte professionnelle, un diplôme et une assurance pour être sélectionnés par nos services.

Une communication claire et accessible aux familles. Nouvelle Aventure Junior propose aux parents de suivre le déroulement du séjour via un blog photos complété quotidiennement par nos équipes. Une messagerie vocale est également accessible durant le séjour. Toutes les familles reçoivent un petit-futé et une convocation un mois avant le départ, pour connaître tous les détails du séjour. Enfin, une permanence téléphonique d'urgence est en place 7j/7 et 24h/24 au 06 62 47 27 70.



Une association agréée « jeunesse et sports » sous le numéro 013org0506

Un recrutement professionnel d'équipes pédagogiques diplômées et expérimentées. Les directeurs sont diplômés d'un BAFD ou équivalent, les animateurs d'un BAFA ou équivalent. Un(e) assistant(e) sanitaire diplômé(e) d'un PSC1 en charge du suivi médical des participants, présent(e) sur chaque séjour.



Les participants et leurs parents s'engagent à respecter les règles de la vie collective mises en place par le directeur dès les premiers instants du séjour. Ces règles de vie nécessitent un comportement responsable et respectueux de la vie de groupe.

Dans le cas de non-respect des règles, l'équipe pédagogique pourra décider d'une sanction allant jusqu'à l'exclusion du participant.

En cas de renvoi d'un jeune mineur dans sa famille pour cause non couverte par notre assurance, les parents ou la personne responsable, prendront en charge son voyage de retour ainsi que le voyage aller et retour de l'accompagnateur et les frais de mission de ce dernier. Aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge intégrale de la famille.



ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

RAPPEL DES CONDITIONS DE VENTE

Assurance annulation (facultative)

Le montant de cette assurance est de 25 € pour les séjours en France et 4% du prix de vente pour les séjours internationaux. L'assurance doit être souscrite et réglée à l'inscription, son montant n'est jamais remboursable. L'assurance vous couvre lorsque vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler le séjour pour un cas de force majeure défini par notre assurance. Le séjour est remboursé en totalité auquel il faut déduire une franchise de 40 € de frais de dossier.

Frais d'annulation

Pour annuler votre réservation, merci de nous faire parvenir une lettre recommandée avec accusé de réception (la date de la poste servant de justificatif pour le calcul des frais d'annulation). L'annulation d'une inscription du fait du participant entraînera la perception des frais selon le barème suivant :

- Plus de 31 jours avant le départ = le versement de 30% du prix total du séjour versé à l'inscription, reste acquis à l'association.
- Entre 30 et 15 jours avant le départ = 60% du prix total.
- Entre 14 et 8 jours avant le départ = 80% du prix total.
- Moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation = 100% du prix total.

Santé

Les responsables du participant s'engagent à rembourser Nouvelle Aventure Junior à la fin du séjour des possibles frais médicaux et/ou pharmaceutiques. L'association s'engage à remettre le dossier médical et le traitement du participant en échange.